

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

Pirenne, Henri : "Histoire de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques : Sciences historiques", in *L'Académie royale de Belgique depuis sa fondation (1772-1922)*, Bruxelles, Maurice Lamerin, 1922.

http://digistore.bib.ulb.ac.be/2006/a12926_000_f.pdf

Cette œuvre littéraire appartient au domaine public.

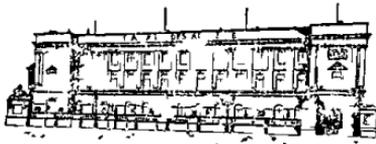
Elle a été numérisée par les Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles.

Les règles d'utilisation des copies numériques des oeuvres sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

DEPUIS SA FONDATION
(1772-1922)



Histoire de la Classe des Lettres.

SCIENCES HISTORIQUES

par

H. PIRENNE

BRUXELLES

MAURICE LAMERTIN

LIBRAIRE-ÉDITEUR

Rue Coudenberg, 58 62

MARCEL HAYEZ

IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

Rue de Louvain, 112

—
1922

CHAPITRE TROISIÈME

Histoire
de la Classe des Lettres et des Sciences
morales et politiques

I.

Section d'Histoire et des Lettres

I. — SCIENCES HISTORIQUES

par

H. PIRENNE

Il est incontestable que l'Académie, depuis sa fondation en 1772 jusque vers 1880, c'est-à-dire durant un peu plus d'un siècle, a manifesté pour l'histoire, et spécialement pour l'histoire nationale, au détriment de toutes les autres sciences morales, une prédilection tout à fait frappante. Il y a là autre chose que la manifestation d'un goût traditionnel en Belgique et qu'il serait facile d'y constater dès le commencement du moyen âge. En réalité, la prédominance des travaux historiques chez les académiciens s'explique par cette décadence des hautes études littéraires dont le pays souffrait à la fin du XVIII^e siècle et qu'il n'a réussi à surmonter qu'à la suite d'efforts très lents et très pénibles. L'histoire de

la région qu'on habite se prête particulièrement bien, en effet, aux recherches des simples curieux, des amateurs ou des dilettantes. Ses sources, extrêmement abondantes, répandues dans quantité de collections ou de dépôts publics ou privés, aisément accessibles, renferment une infinité de documents aussi intéressants par leur contenu qu'ils sont faciles à comprendre et à publier. Une longue préparation méthodique n'est pas indispensable à celui qui se contente de n'exploiter que les richesses qu'elle fournit pour ainsi dire à fleur de sol. Du bon sens, de la patience et l'amour du terroir suffisent ici à l'élaboration de travaux qui, en dépit de ce que leurs auteurs peuvent laisser à désirer sous le rapport de la critique et de l'érudition, n'en présentent pas moins, par les renseignements qu'ils mettent au jour, un intérêt très réel, soit pour les savants de profession, soit même pour le grand public. La prédominance des recherches historiques atteste très souvent, dans une nation, le niveau peu élevé de la culture savante. Pour la Belgique, en particulier, on ne peut guère douter qu'il en ait été ainsi, lorsqu'on observe qu'à mesure que la vie intellectuelle s'y développe, l'histoire y perd peu à peu la domination exclusive qu'elle avait exercée tout d'abord, et qu'à côté d'elle de nouvelles disciplines se font leur place au soleil.

L'Académie a reflété avec une grande exactitude, à cet égard, le spectacle présenté par la nation.

Lors de sa fondation, il eut été impossible de trouver dans le pays quelque philosophe, quelque juriste ou quelque philologue digne d'être appelé à y siéger. D'historiens spécialistes, d'érudits de profession, le défaut, à vrai dire, n'était guère moins grand. Il y avait

bien les Bollandistes, dont la corporation allait être dissoute par le gouvernement, et qui fussent très volontiers, semble-t-il, entrés dans la jeune Académie. Mais le ministère autrichien se méfiait d'eux et s'opposait à leur élection dans un corps sur lequel il conserva toujours la haute main. Il fallut donc se rabattre sur de « savants hommes », presque tous ecclésiastiques, vivant de leurs prébendes et employant leurs loisirs à l'étude des antiquités nationales, que plusieurs d'ailleurs menaient de front avec celle de l'économie agricole, si fort en vogue à cette époque. A ce type de lettrés, mi-savants, mi-amateurs, appartiennent, pour ne citer que les plus actifs d'entre eux, des hommes comme l'abbé MANN (1725-1809), l'abbé DE MARCI (1709-1791), l'abbé NÉLIS (1736-1798), plus tard évêque d'Anvers. Ce dernier, le plus jeune et le plus curieux, semble-t-il, de ce groupe d'académiciens de la première heure, eut le mérite de concevoir et de proposer la publication d'un recueil des anciens historiens de la Belgique, dont il avait fait connaître, dès 1769, dans un *Liber prodromus*, le plan et la méthode. La Révolution brabançonne empêcha ou plutôt remit à d'autres temps la réalisation de cette grande entreprise. Elle n'en a pas moins sauvé de l'oubli le souvenir de son promoteur, et elle peut justifier cette appellation de « savant évêque d'Anvers » qui est restée attachée depuis lors à son nom, comme celle de « savant évêque d'Avranches » l'est au nom de Huet.

A côté de Nélis, l'ex-jésuite GHESQUIÈRE (1731-1802), qui, malgré sa qualité de Bollandiste, finit par entrer à l'Académie en 1780, mérite une mention particulière. Les *Acta Sanctorum Belgii selecta* qu'il fit paraître de

1785 à 1789, avec la collaboration, pour les trois derniers, de son ancien confrère, Corneille Smet, ne figurent point parmi les publications académiques. Mais ils constituent le travail d'érudition le plus important publié dans le pays à la fin de l'Ancien Régime, et la présence de leur auteur à l'Académie eut pu, si les événements politiques l'avaient permis, rattacher celle-ci à la tradition des Bollandistes, un peu comme l'Institut de France devait se rattacher plus tard à celle des Bénédictins.

Tout compte fait, ce qui apparaît le plus fécond dans l'œuvre historique de l'ancienne Académie, et ce par quoi elle a exercé vraisemblablement l'action la plus utile, ce sont ses concours. Ils orientèrent, au milieu de la torpeur intellectuelle du temps, quelques esprits vers les recherches savantes, et l'on doit reconnaître que plusieurs des questions posées ne manquent pas d'intérêt. Citons, entre autres, celles qui sont relatives à la statistique ancienne du pays, à l'origine des premières dynasties féodales, à l'état du commerce aux XIII^e et XIV^e siècles, à l'introduction du droit romain dans nos provinces, à l'entrée des ecclésiastiques aux États du Brabant, etc. On démêle facilement, parmi elles, l'influence de la conception historique née de Voltaire, qui, à côté de l'histoire politique, fait sa place à l'histoire de la civilisation. Il serait évidemment injuste de reprocher trop sévèrement leur insuffisance à certaines des réponses provoquées par ces questions. La plupart d'entre elles sont des travaux d'amateurs ou de jeunes gens à qui les concours fournirent le moyen de débiter dans la science. Ils éveillèrent sans doute plus d'une vocation qui sans eux se serait peut-être toujours ignorée. On peut citer ici en exemple le savant

S.-P. Ernst, qui, en 1783, fut lauréat de l'Académie.

Il est certain que si on veut la juger par comparaison avec les Académies de France ou d'Allemagne à la fin du XVIII^e siècle, l'Académie de Bruxelles de 1772-1794 paraîtra s'être contentée d'un rôle bien modeste. Le gouvernement autrichien, qui l'avait créée pour remettre les hautes études en honneur dans le pays, fut quelque peu dépité par la maigreur des résultats obtenus. Il faut tenir compte cependant des circonstances très défavorables dans lesquelles se trouva placée l'institution. On ne secoue pas en quelques années la torpeur d'un engourdissement séculaire. Non seulement le personnel scientifique manquait pour donner à l'Académie l'impulsion souhaitable, mais encore l'opinion publique lui était généralement hostile. Le catholicisme conservateur du pays s'effrayait d'un corps dans lequel il voyait avant tout un instrument de ce « despotisme éclairé » qui, sous la direction d'un Kaunitz ou d'un Cobenzl, ne cachait pas son hostilité à l'Église.

L'Académie cherchait à ménager à la fois, sans y parvenir, et les tendances rationalistes du gouvernement et les traditions séculaires de la nation. Elle eut voulu réformer l'Université de Louvain, se rapprocher des Bollandistes, se faire le centre d'une activité où le passé et le présent se fussent associés en une œuvre commune. Elle n'y réussit pas. Qu'on lui reconnaisse pourtant le mérite de la bonne volonté. Elle a pris sa mission au sérieux. Les travaux, et particulièrement les travaux historiques qu'elle a provoqués, s'ils ne s'élèvent guère au-dessus d'une honnête médiocrité, n'en marquent pas moins une touchante tentative pour relever le niveau scientifique de la nation. L'Académie aurait

certainement recueilli une moisson plus abondante si elle avait pu, grâce à une plus longue durée, s'affermir, prendre une conscience plus claire d'elle-même et s'imposer davantage au gouvernement et à l'opinion. Mais désemparée par les troubles politiques dès 1789, elle devait cesser d'exister, comme on l'a vu plus haut, en 1794.

Ce qui est encore remarquable en elle, c'est le caractère national de son orientation historique. Elle ne céda pas à la tentation de plaire à la cour de Vienne et à l'esprit du temps, en dénigrant les institutions traditionnelles du pays dans lesquelles les gouverneurs autrichiens ne voyaient que des abus et des absurdités invétérées par l'usage. Elle se garda bien aussi de collaborer au rapprochement des provinces belges avec la monarchie des Habsbourg. Elle considéra la Belgique telle qu'elle avait été faite par l'histoire, c'est-à-dire comme une nation autonome rattachée seulement par l'unité du souverain à un État étranger. Son œuvre historique se place ainsi dans le courant de l'historiographie nationale. Cette Académie « impériale » fut vraiment une Académie de Belgique.

La conquête française et l'annexion de nos provinces à la République, puis à l'Empire, eurent pour conséquence, on l'a vu, sa suppression. Quand, en 1816, le roi des Pays-Bas la reconstitua, la plupart de ses membres étaient morts. Il fit entrer dans la « Classe d'histoire et de littérature ancienne » les quelques rares survivants de l'ancienne Académie, auxquels s'adjoignirent des érudits, tous d'âge respectable, nés et formés sous le régime autrichien et dont plusieurs, comme ERNST (1744-1817), DEWEZ (1760-1843) et RAOUX (1758-1839) avaient

compté parmi les lauréats des concours académiques de jadis. Mentionnons, entre autres, à côté d'eux, un homme politique, conservateur obstiné de l'Ancien Régime, J.-J. RAEPSAET (1750-1832), un chanoine anti-quaire, Martin DE BAST (1753-1825), et un collectionneur et bibliophile, CH. VAN HULTHEM (1764-1832).

Ainsi faite, la nouvelle Académie ne différait guère de l'ancienne. Mais par cela même qu'elle en conservait l'esprit et les tendances, au milieu d'une époque où tout avait changé, bien loin de pouvoir être suspectée encore, comme elle l'avait été à ses origines, de favoriser les innovations du gouvernement en matière politique ou religieuse, elle apparaissait, au contraire, comme une compagnie d'érudits tant soit peu vieillots et désuets, uniquement occupés de recherches fort innocentes sur l'histoire d'un passé dont il semblait que la rupture avec le présent fût désormais définitive.

De ces recherches, l'histoire nationale constitua de nouveau l'objet essentiel et presque unique. La littérature ancienne, vers laquelle aurait dû se porter une partie tout au moins de l'activité des académiciens, demeura complètement négligée par eux. Il y avait pourtant, dans les jeunes Universités que le gouvernement venait d'instituer à Gand, à Liège et à Louvain, des philologues de mérite. Mais l'Académie semble s'être défiée de ces établissements dont l'esprit effrayait, peut-on croire, son conservatisme. On ne voit guère parmi ses membres que REIFFENBERG, élu en 1823, qui ait été professeur. WARNKOENIG (1794-1866), qui eut pu l'initier à l'érudition historique en Allemagne, n'eut aucun rapport avec elle. C'est seulement beaucoup plus tard, en 1836, qu'elle devait l'inscrire sur la liste de ses associés.

Les séances se passaient à écouter la lecture de mémoires d'une érudition un peu surannée. On ne voit point qu'aucun de leurs auteurs ait été le moins du monde au courant des étonnants progrès que la critique historique et la critique philologique réalisaient, en ce temps-là même, au delà du Rhin. Pour eux, l'idéal du savant demeurait, comme pour leurs prédécesseurs du XVIII^e siècle, le Bénédictin de l'école de Mabillon. Et plût au Ciel qu'ils eussent pu se rapprocher de cet idéal ! Mais celui qui en eût été le plus capable, Ernst, mourut, à peine élu, en 1817. La géographie de la Gaule romaine, les antiquités de la Flandre, tels furent les sujets de prédilection qui, de 1816 à 1830, accaparèrent surtout l'intérêt des académiciens. Il ne faut pas oublier cependant que c'est à l'un d'eux, Dewez, que revient l'honneur d'avoir écrit la première histoire générale de la Belgique. Et nous remarquerons à ce propos que l'Académie du roi de Hollande, comme celle du gouvernement autrichien, se considéra toujours essentiellement comme une Académie belge. Il est très remarquable qu'elle ne se soit pas occupée le moins du monde des rapports historiques, pourtant très nombreux, qui ont existé entre nos provinces et celles du Nord. Elle semble — est-ce l'effet du hasard ou de la préméditation ? — avoir soigneusement évité tous les sujets d'étude qui eussent pu rapprocher les uns des autres les anciens Pays-Bas catholiques et la République des Provinces-Unies. Sans doute, elle s'adjoignit comme membres associés bon nombre d'érudits hollandais, mais on ne voit pas que ses relations avec le Nord du Royaume soient allées au delà. Elle se confina dans un genre de travaux et dans un esprit qui contrastent de la manière

la plus frappante avec ceux qui étaient en honneur dans cette Hollande à laquelle, en dépit de toutes les affinités historiques, les puissances européennes avaient uni la Belgique.

Les concours qui furent organisés dès la restauration de l'Académie présentaient le même genre de questions qu'avaient posées ceux du XVIII^e siècle. C'est en eux que s'absorba la partie la plus utile de l'activité de la compagnie. Ils suscitèrent des travaux, dont quelques-uns sont encore consultés aujourd'hui, soit sur les institutions du pays, soit sur son histoire littéraire ou celle de son commerce.

Il serait surprenant, si ce que nous venons de dire de la composition et des tendances de l'Académie ne suffisait à l'expliquer, que celle-ci n'eût point formé le projet d'entreprendre une de ces grandes tâches collectives qui s'imposent à tous les corps savants conscients de leur mission. Mais l'Académie se contentait d'être modestement une société littéraire, et aucun de ses membres ne portait ses regards au delà du champ de ses propres travaux. On ne songea même pas à ressusciter le projet, jadis formulé par Nélis, de publier un recueil d'historiens belges. L'exemple que donnait en France l'Institut ou, en Allemagne, les nombreuses Académies éditant à l'envi des collections savantes de textes, ne semble avoir exercé chez nous aucune action. Il fallut que le gouvernement se substituât à l'initiative de l'Académie, quand, au mois de juillet 1827, il installa à Bruxelles une Commission chargée de publier les *Scriptores rerum Belgicarum*. A part Reiffenberg, aucun member de l'Académie n'entra dans cette Commission, et l'ostracisme dont ils furent l'objet, et dont

ils ne semblent pas d'ailleurs s'être étonnés, ne se comprend que trop bien.

La Révolution, qui, trois ans plus tard, sépara les provinces méridionales des Pays-Bas d'avec celles du Nord, vint mettre fin à l'existence de cette Commission avant qu'aucun des dix ouvrages dont elle avait résolu la publication n'eût vu le jour. Pour l'Académie, elle ne fut point, cette fois, entraînée dans la tourmente. Elle devait subsister jusqu'en 1845 telle qu'elle avait été organisée en 1816, mais il était évident que le rétablissement de l'indépendance de la Belgique allait exercer sur ses travaux et sa direction une influence très profonde.

Au moment où éclata la Révolution, la plupart de ses membres étaient arrivés à un âge si avancé qu'ils disparurent durant les années suivantes pour faire place à des successeurs bien différents de ce qu'ils avaient été. Les plus nombreux de ces nouveaux venus furent encore des historiens, mais des historiens dont plusieurs présentent une physionomie toute nouvelle. Si M^{SR} DE RAM (1804-1865) et le chanoine J.-J. DE SMET (1794-1877) se rattachent encore par la tendance générale et la méthode de leurs travaux à ce groupe d'antiquaires et d'érudits autodidactes qui avait jusqu'alors exclusivement dominé à l'Académie, on voit s'introduire à côté d'eux des hommes politiques comme DE GERLACHE (1785-1871), NOTHOMB (1805-1887), VAN DE WEYER (1802-1874), JULES VAN PRAET (1806-1887), pour lesquels l'histoire est un moyen d'action sur l'opinion publique. Avec eux, pour la première fois, l'Académie s'ouvre au monde extérieur et cesse de se confiner dans la pratique d'une érudition qui s'égare nécessairement

si elle ne tient pas compte de la vie, si ceux qui s'y adonnent oublient que la connaissance du passé n'a de prix que parce qu'elle est indispensable à celle de la société. Sans doute ni de Gerlache, ni Nothomb, ni van de Weyer ne se plaçaient à ce point de vue. Leur science historique n'était pas très profonde et leur point de vue différait tout à fait de celui du savant uniquement appliqué à comprendre les choses. Mais ce qui, avec eux, entra à l'Académie, c'étaient des hommes formés au maniement des affaires et des partis et qui possédaient des réalités historiques, des passions, des intérêts, des personnalités dont elles sont faites, cette vue directe que ne peuvent acquérir des chercheurs confinés dans leur cabinet, au milieu des textes. S'ils ne prirent pas personnellement une très grande part aux travaux de l'Académie, ils lui rendirent un service signalé en la mettant, par leur intermédiaire, en contact avec les grands courants de l'activité nationale. Ils la rehaussèrent aussi dans l'opinion en lui apportant l'éclat de leur renommée et l'autorité de leur prestige.

A côté d'eux, il importe de signaler d'autres recrues qui contribuèrent davantage encore à renouveler l'esprit de l'Académie. Elles venaient surtout des Archives et des Bibliothèques. La Révolution française, qui avait constitué celles-ci en y rassemblant, à la disposition du public, les papiers et les livres des institutions supprimées, avait mis ainsi à la disposition des historiens un trésor dont ils commençaient à entrevoir les richesses. Si durant les premières années qui avaient suivi le bouleversement de l'Ancien Régime, les érudits qui avaient encore connu celui-ci en pleine vie, s'étaient trouvés déconcertés et découragés, une génération plus jeune

de travailleurs venait de se mettre à l'œuvre, avide de profiter des ressources mises à sa disposition, sans éprouver devant elles d'autre sentiment que celui de la recherche. En Belgique, où la législation française sur les Archives avait été appliquée de très bonne heure et avec un zèle remarquable, l'érudition historique se trouvait disposer de dépôts particulièrement nombreux et abondants. Rien d'étonnant donc si les archivistes se distinguèrent, à partir des environs de 1830, par une hâte joyeuse de puiser à pleine main parmi les documents confiés à leur garde. Plusieurs d'entre eux entrèrent à l'Académie, et c'est l'un des leurs, Gachard, élu correspondant dès 1837, dont les travaux historiques devaient bientôt valoir à notre Compagnie une illustration qu'aucun autre historien ne lui avait encore procurée.

Pourtant, les grands travaux de Gachard ne parurent qu'après la réorganisation de 1845. De 1830 jusqu'à cette époque, le plus brillant des académiciens fut, dans le domaine historique, l'infatigable baron DE REIFFENBERG (1795-1850). Érudit, poète, journaliste, professeur, bibliothécaire, cet inlassable polygraphe a déployé jusqu'à la fin une productivité étourdissante. Doué d'une facilité de travail prodigieuse et d'une mémoire extraordinaire, il a abordé tous les sujets et promené sa curiosité dans tous les domaines. Ses contemporains ont eu pour lui une admiration que la postérité n'a pas ratifiée. Mais il serait injuste de ne pas reconnaître qu'il a eu le mérite de mettre au jour quantité de textes précieux et de promener la lumière, encore que d'une main trop rapide, dans bien des recoins obscurs de l'histoire nationale. Un mot de souvenir doit

aussi aller à SCHAYES (1808-1859), mort trop jeune pour avoir pu donner toute sa mesure, et à qui revient l'honneur d'avoir ouvert la voie en Belgique aux études d'archéologie.

Comme durant la période précédente, le mouvement historique de l'Académie s'est développé après 1830, sans que les Universités y aient le moins du monde participé. Les raisons n'en sont plus les mêmes qu'auparavant. Aucun motif n'existait plus, depuis que la nation était redevenue maîtresse d'elle-même, de soupçonner les Universités de tendances suspectes. Mais si leurs professeurs n'inquiétaient plus personne, leur valeur scientifique ne répondait malheureusement pas à leur patriotisme. Par une réaction irréfléchie contre les innovations du gouvernement hollandais en matière d'enseignement, aussi bien que sous l'influence des préjugés parlementaires et d'une interprétation excessive du principe constitutionnel de la liberté de l'enseignement, le gouvernement belge avait réduit les Universités à n'être plus que des écoles professionnelles de droit et de médecine. Le goût et la possibilité de la recherche scientifique y avaient disparu et, pendant longtemps, il n'y eut, et il ne pouvait y avoir, entre elles et l'Académie que de bien rares points de contact. En fait, pour autant qu'elle se recruta chez les érudits de carrière, c'est parmi les archivistes et les bibliothécaires, bien plus que parmi les professeurs, que l'Académie se contenta, durant de très longues années, de rechercher ses membres historiens.

La production historique de l'Académie depuis 1830 a été incontestablement beaucoup plus grande qu'à aucune époque précédente. Elle continua cependant

de s'absorber dans les travaux personnels des membres et dans le jugement des concours. C'est en dehors de l'Académie que fut érigée, en 1834, la Commission royale d'Histoire, par laquelle se trouvèrent enfin réalisés des projets remontant à l'époque autrichienne. Des sept membres qui furent nommés par le ministre Rogier, trois, de Gerlache, de Reiffenberg et Dewez appartenaient à l'Académie; les quatre autres, de Ram, Gachard, J.-F. Willems et Warnkœnig, ne devaient pas tarder à y entrer, ce dernier, ayant quitté le pays en 1836 pour retourner en Allemagne, en qualité de membre associé.

La Commission royale d'histoire peut donc être considérée, quoique l'Académie n'ait pas pris part à sa fondation, comme une annexe de celle-ci. C'est par ses travaux que la Belgique, à peine parvenue à son indépendance, se fit tout de suite une place très remarquée dans la production historique contemporaine. La *Collection des Chroniques belges inédites* qu'elle était chargée, de publier, comprenait déjà en 1845 une dizaine d'in-quarto. Le *Bulletin*, publié dès l'année même de la fondation en 1834, peut être considéré comme la première revue savante qui, dans le domaine des sciences de l'érudition, ait paru dans le pays. Des savants étrangers lui apportèrent bientôt leur collaboration. Il fut dès l'abord ce qu'il est resté depuis : l'organe central des recherches d'histoire nationale. Pour la première fois, une grande œuvre scientifique collective était vigoureusement entreprise... Le succès obtenu poussa le gouvernement, en 1845, lors de la réorganisation de l'Académie, à rattacher officiellement à celle-ci la Commission d'histoire. Un arrêté royal du 1^{er} décembre déclara que, tout en conservant son autonomie et son

budget spécial, elle « rentrait dans le sein de l'Académie », aux publications de laquelle les siennes serviraient de complément. L'état de choses établi par cette mesure a subsisté sans interruption depuis lors. Aujourd'hui encore, la Commission royale d'histoire continue à travailler côte à côte avec l'Académie. La plupart de ses membres appartiennent à celle-ci; mais les deux institutions ne se confondent pas. La Commission conserve une indépendance complète pour la réalisation de sa tâche : l'édition des sources de l'histoire nationale. L'œuvre accomplie par elle au moment où nous écrivons ces lignes est considérable et lui fait honneur. A la publication des chroniques est bientôt venue s'ajouter celle des cartulaires, des correspondances, des documents de tout genre propres à éclairer l'histoire sociale et économique. Une série de volumes in-8° a été adjointe depuis 1854 à la série in-4°. Cette dernière a atteint le chiffre de 136 volumes, l'autre celui de 40. Quant au *Bulletin*, qui, sauf durant la période de l'occupation allemande de 1914-1918, n'a cessé de paraître régulièrement, il compte aujourd'hui 85 volumes.

La réorganisation de l'Académie, en 1845, introduisit, on l'a vu, dans la Classe des lettres, une subdivision. Ses trente membres furent répartis en deux groupes de quinze : le premier formant la section des lettres; le second, celle des sciences morales et politiques. Des quinze membres de la section des lettres, le plus grand nombre continua, jusque vers 1880, à se recruter parmi les adeptes de l'histoire nationale. La prédominance de celle-ci commença pourtant à être moins exclusive. Comme on le verra plus loin, des littérateurs, des philo-

sophes prirent place à côté des historiens, attestant ainsi que la vie intellectuelle de la nation commençait à s'intensifier, que la curiosité s'éveillait, que peu à peu des nuances nouvelles apparaissaient à l'horizon scientifique.

Parmi les historiens de cette époque, GACHARD (1800-1885) domine de très haut le reste de ses collègues. Entré à l'Académie dès 1837, c'est durant la période à laquelle nous sommes arrivés que se placent les grandes publications qui l'ont illustré et qui ont exercé une action si profonde sur la connaissance des temps modernes. Il peut être considéré comme l'un des savants qui ont le plus contribué à révéler aux historiens la valeur des archives. Ses explorations à Simancas marquent une date dans l'historiographie contemporaine, et la publication de la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas* (1848-1879), qui, du reste, ne parut pas dans la série des publications académiques, a été une véritable révélation. Et que d'autres travaux cet infatigable travailleur n'a-t-il pas groupés autour d'elle : publication des *Archives des États Généraux des Pays-Bas*; *Correspondance de Marguerite de Parme*; *Dom Carlos et Philippe II*, etc. Il n'y a pas un tome du *Bulletin* de la Commission d'histoire où, depuis 1834, GACHARD n'ait signé, soit un recueil de documents inédits, soit une étude sur quelque point de l'histoire nationale du XVI^e au XVIII^e siècle. On peut affirmer que la base la plus solide de celle-ci est constituée par ses travaux, et si l'on veut exactement apprécier ces derniers, que l'on songe à ce que serait l'état de nos connaissances sur

la partie de notre histoire qu'il a particulièrement étudiée, s'il n'avait pas existé. Avec un tact divinatoire, il a su toujours distinguer, au milieu du formidable entassement des archives, ce qui valait d'être publié, ce qui méritait d'être donné *in extenso*, ce qui ne requérait qu'une simple analyse. Ce formidable éditeur de textes se caractérise par cette qualité beaucoup plus rare qu'on ne pense, de n'avoir pas estimé l'inédit parce qu'inédit, et d'avoir su toujours porter son choix sur des documents dont la valeur justifiait la publication. C'est par là qu'il n'a pas seulement été, comme on l'a dit avec raison, un « archiviste de génie », mais aussi un historien. Mais cet historien vivait dans un commerce trop intime avec les documents pour n'avoir pas professé à l'égard des œuvres de synthèse une défiance qui l'empêcha toujours de s'y essayer. Il n'a voulu apporter à la science que des matériaux, mais des matériaux de choix, capables de résister au temps et de servir de base à ces entreprises historiques dont le progrès des idées provoque continuellement la construction, puis la chute.

Au-dessous de Gachard, d'autres archivistes encore sont à mentionner parmi les membres les plus laborieux de l'Académie : POLAIN (1808-1872) et STANISLAS BORMANS (1835-1912), qui consacrèrent surtout leur activité à l'histoire du pays de Liège, et CHARLES PIOT (1812-1899), dont les travaux concernent tout ensemble le XVI^e siècle, la numismatique et la géographie historique. Une mention spéciale revient à leur confrère ALPHONSE WAUTERS (1817-1898). C'est à l'étude du moyen âge qu'il voua sa longue et labo-

rieuse existence. Son livre sur l'*Origine des Libertés communales en Belgique* jouit longtemps d'une réputation que le progrès scientifique lui a enlevée. Mais l'œuvre de Wauters reste considérable, et par les textes qu'il a publiés, les dissertations qu'il a écrites sur quantité de problèmes, la confection surtout de la *Table chronologique des Chartes et Diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique*, il s'est acquis les titres les plus solides à la reconnaissance des érudits.

KERVYN DE LETTENHOVE (1817-1891) dut son entrée à l'Académie au retentissant succès de son *Histoire de Flandre*, dont le tome I parut en 1847. Écrite sous l'inspiration de l'école romantique, en un style qui se ressent avec quelque intempérance de celui de Chateaubriand, cette œuvre n'en mérite pas moins une estime qu'on lui a trop souvent ménagée. Elle atteste une connaissance vraiment remarquable de l'historiographie du moyen âge; et son auteur a entrepris, dans les archives du pays et de l'étranger, des explorations dont les résultats fournissent encore d'utiles services. Des travaux postérieurs de Kervyn, nous citerons seulement ici sa grande édition de Froissart, qui, en dépit du classement défectueux des manuscrits, demeure par ses notes une mine précieuse de renseignements, et le livre discuté, et sûrement discutable, qu'il a intitulé *Les Huguenots et les Gueux*.

Il est naturellement impossible de signaler avec quelque détail tous les historiens de l'Académie après 1845. Nous mentionnerons encore le chanoine DAVID (1801-1866) et le baron DE BORCHGRAVE (1837-1917),

dont les études se rapportent particulièrement au moyen âge; R. CHALON (1802-1889), qui se fit, comme numismate, une réputation enviable; P. HENRARD (1830-1896), auteur de curieux travaux sur le XVII^e siècle. THÉODORE JUSTE (1818-1888), élu en 1856, ne prit jamais une part bien active aux travaux de ses confrères. Mais il était impossible qu'ils n'appelassent point à eux cet historiographe terne et sec des fondateurs de la Monarchie belge. On peut leur reprocher en revanche de n'avoir songé que beaucoup trop tard à des hommes de la valeur d'ALEXANDRE HENNE (1833-1911), l'historien de Charles-Quint, et du P.-CH. DE SMEDT (1833-1911), le président des Bollandistes reconstitués, qui ne siégèrent à l'Académie qu'à un âge où il ne leur était plus guère possible de prendre une part bien active à ses travaux.

MOKE (1803-1862), AD. BORNET (1804-1875) et, plus tard, EDM. POULLET (1839-1882) représentent le faible contingent de professeurs d'Université qui, avant 1880, firent partie de la Classe des lettres. Nous avons vu plus haut les raisons de cet état de choses. L'étude scientifique de l'histoire restait bannie de l'enseignement supérieur. Les titulaires des chaires d'histoire étaient des historiens improvisés et, pour tout dire, des autodidactes. Ceux d'entre eux qui vinrent siéger à l'Académie ne pouvaient prétendre à lui insuffler un esprit nouveau. On leur doit des travaux consciencieux, parmi lesquels il faut particulièrement signaler ceux de BorNET sur la Révolution brabançonne et la Révolution liégeoise, ainsi que les études d'Edm. PouLLET sur les institutions nationales de l'Ancien Régime.

Ce qui frappe, quand on jette un coup d'œil d'ensemble sur la période dont nous venons d'esquisser le tableau, c'est le peu de curiosité des historiens de l'Académie à l'égard de l'étranger. Sauf Gachard, qui, çà et là, poussa, si l'on peut ainsi dire, une pointe dans l'histoire d'Espagne, ils ne prennent intérêt qu'à la Belgique. Ils l'étudient passionnément, mais pas un d'entre eux ne remarque que l'histoire de ce pays frontière est incompréhensible si on ne la place dans l'ambiance européenne, qui, à toutes les époques, a si visiblement agi sur elle. On dirait que notre vie sociale, que nos institutions, que notre développement économique sont de simples produits du terroir, des créations originales, des phénomènes qui nous sont propres et dont on chercherait vainement l'analogue ailleurs. De là, un certain rétrécissement de l'horizon, quelque chose de renfermé, d'un peu court, dans tant d'œuvres par ailleurs solides et instructives. De là aussi l'indifférence complète de ces érudits pour le mouvement scientifique de l'étranger. Sans doute, ils connaissent les historiens français et il est facile de remarquer que s'ils subissent une influence, c'est celle de la France. Elle éclate, par exemple, dans l'*Histoire de Flandre* de Kervyn, qui s'inspire d'Augustin Thiéry, et Wauters adopte pour sa *Table des Diplômes* le plan de l'ouvrage similaire de Bréquigny. Ce qui se fait en Allemagne, en revanche, est profondément ignoré. L'Académie reçoit les mémoires de toutes les institutions savantes d'outre-Rhin, mais manifestement ses membres ne les lisent pas. Elle ignore tout des méthodes que la critique historique a développées là-bas; elle ignore tout de tant d'œuvres, sans doute parfois aventureuses, mais

si pleines de points de vue et d'hypothèses fécondes qui sortent de l'école de Ranke. Certes, de 1840 à 1869, elle a appelé comme associés Mone, Grimm, Ranke, Pertz, Reumont, Mommsen et von Sybel, mais il est visible qu'il ne faut voir dans ces choix qu'une manifestation de politesse académique, et qu'ils ne s'expliquent en rien par une admiration réfléchie.

Cependant une telle situation ne pouvait se prolonger. Au milieu d'une époque où la science allemande, grâce au prestige politique et militaire de l'Allemagne, se répandait sur le monde et où ses méthodes étaient partout acceptées ou imitées avec un empressement qui ressemblait trop souvent à de l'engouement, l'Académie devait nécessairement subir la loi commune et ressentir, elle aussi, son influence salutaire.

LÉON VANDERKINDERE (1842-1906), élu correspondant en 1883, fut à cet égard son initiateur. Le travail qu'il lui avait présenté dès 1874, *Sur l'origine des magistrats communaux et sur l'organisation de la marque dans nos contrées au moyen âge*, avait quelque peu fait scandale. S'inspirant de la théorie de von Maurer, il prétendait expliquer par l'organisation de la marque germanique ces institutions municipales dans lesquelles on se plaisait à admirer, avec Alphonse Wauters, la manifestation la plus caractéristique de notre caractère national. Cinq ans plus tard, en 1879, paraissait *Le Siècle des Artevelde*, où l'auteur dépeignait la civilisation de la Flandre et du Brabant au XIV^e siècle, grâce à sa connaissance étendue des résultats de l'érudition allemande, avec une richesse de couleurs et une variété d'aspects par lesquelles ce

livre a fait époque. La place de Vanderkindere était désormais marquée à l'Académie, et si les devoirs de la vie parlementaire l'empêchèrent pendant longtemps d'y déployer une activité aussi grande qu'il l'eût souhaité, son rôle n'en fut pas moins très considérable par l'attention qu'il s'efforça d'y éveiller en toutes circonstances pour les travaux de l'école germanique.

Dans les dernières années de sa carrière, délivré des soucis de la politique, il en devint un des membres les plus laborieux. Il en a enrichi les *Bulletins* d'une foule de dissertations d'une élégante sobriété, où, reprenant avec la mise au point nécessaire, les idées de sa jeunesse, il s'est attaché à ramener les institutions communales au droit germanique, en même temps qu'il y inaugurait les pénétrantes études de géographie historique qui devaient aboutir en 1902 à son remarquable ouvrage sur *La formation territoriale des principautés belges au moyen âge*.

Au moment même où Vanderkindere entrait à l'Académie, GODEFROID KURTH (1847-1916) ouvrait à l'Université de Liège le *cours pratique* qui devait être le point de départ de la réforme depuis si longtemps attendue de l'enseignement supérieur de l'histoire en Belgique. Lui aussi avait reconnu et apprécié les progrès de la critique dans les Universités d'outre-Rhin. Les études qu'il avait publiées dès lors sur les sources de l'histoire mérovingienne et sur certains textes hagiographiques donnaient déjà les promesses que devait réaliser sa noble et féconde carrière. Quand il entra à l'Académie en 1891, il était déjà célèbre, tant comme historien que comme critique. Il lui prodigua les fruits

d'une ardeur qui se dépensait sans compter. Ses nombreuses dissertations sur l'historiographie de l'époque franque lui donnèrent des modèles achevés de dissertations scientifiques. Elles se distinguent par l'élégance de l'exposition, l'abondance et la sûreté de l'information, la rigueur enfin, parfois un peu subtile, de la critique. Kurth fut encore dans notre pays le promoteur de l'étude des noms de lieux, jusqu'alors abandonnée — si l'on excepte les travaux de GRANDGAGNAGE (1797-1877), dont l'exemple à l'époque de leur apparition ne fut pas suivi — aux élucubrations naïves des dilettantes. Son grand mémoire sur *La frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France* (1896) a le double mérite de fournir un excellent modèle de la méthode à suivre dans cette branche de la science et d'aboutir en même temps à des résultats qui semblent bien près d'être définitifs.

L'impulsion critique donnée par Kurth à l'enseignement historique provoqua aussitôt l'émulation de son collègue et ami PAUL FREDERICQ (1850-1920). Gand eut bientôt, comme Liège, son cours pratique d'histoire. C'est vers l'étude du XVI^e siècle et vers celle de la répression de l'hérésie que Fredericq dirigea spécialement ses travaux et ceux de ses élèves. Son entrée à l'Académie, en 1891, apporta à celle-ci le concours précieux d'un homme aussi remarquable par sa science que par son bon sens et sa finesse d'esprit.

Avec Vanderkindere, mais surtout avec Kurth et avec Fredericq, commence, dans l'orientation des études historiques à l'Académie, une période nouvelle. Leur horizon s'élargit et elles cessent de se confiner dans le cercle trop étroit où elles s'étaient renfermées jus-

qu'alors. Elles s'initient à des nouveautés, à des procédés de critique, à des méthodes, à des disciplines qu'elles avaient ignorées trop longtemps. Elles voient surgir de nouveaux problèmes et s'efforcent d'y trouver des solutions adaptées à l'état des connaissances scientifiques. Elles sont moins timides devant les hypothèses et plus difficiles à satisfaire. Si l'on compare les travaux académiques parus depuis les environs de 1890 à ceux qui les ont précédés, on ne pourra pas ne pas être frappé du progrès accompli. Les textes sont maintenant édités suivant une méthode rigoureuse ; la bibliographie est soigneusement tenue au courant des productions de l'étranger ; quantité de questions sont abordées pour la première fois. Non seulement les sciences auxiliaires de l'histoire : paléographie, diplomatique, épigraphie, chronologie, fournissent la matière de nombreux travaux, mais de plus en plus des domaines jusqu'alors à peu près négligés sont activement exploités. L'histoire sociale, l'histoire économique, l'histoire des institutions prennent, à côté de l'histoire politique, la place que leur assignent le progrès de la science et l'évolution de la conception même de l'histoire.

En même temps, les Universités transformées fournissent de plus en plus à l'Académie des recrues nouvelles. La réforme de l'enseignement supérieur pour elle aussi a été un bienfait. Les professeurs sont maintenant ses collaborateurs les plus actifs, et c'est en grande partie au milieu des historiens de métier, formés dans les séminaires des Universités, que se préparent les savants qui y siégeront un jour et grâce auxquels elle restera en communication permanente avec le mouvement scientifique.

Il est incontestable que durant les trente dernières années, elle a fait preuve d'une vitalité historique plus variée et plus étendue qu'à aucune autre période de son existence. Nous avons cité déjà bien des noms. Il serait injuste de terminer ce trop rapide aperçu sans en rappeler d'autres encore, en nous bornant, suivant la règle qui nous est imposée, à ceux des disparus : VICTOR BRANTS (1856-1917), à qui l'on doit tant d'intéressantes contributions à l'histoire moderne des Pays-Bas et à celle des doctrines économiques du moyen âge; R. DE CHESTRET (1833-1913), qui, après Chalon, a continué à représenter la numismatique à l'Académie; CH. DUVIVIER (1834-1909), qui s'est consacré à l'histoire du droit; ERNEST DISCAILLES (1837-1914), dont les études ont porté, de préférence, sur la période révolutionnaire de 1830 et les débuts de la Belgique indépendante; FERDINAND VAN DER HAEGHEN (1830-1913), l'infatigable bibliographe de nos humanistes; ERNEST GOSSART (1837-1919), qui s'est fait une spécialité des rapports qui ont existé au XVI^e et au XVII^e siècle entre nos provinces et l'Espagne; et enfin HENRI LONCHAY (1860-1918), dont la mort prématurée nous a privés d'un érudit solide et consciencieux, qui avait affirmé sa valeur par d'excellents mémoires sur l'histoire du XVII^e siècle, et qui venait de mettre sous presse, après de fructueuses recherches à Simancas, la *Correspondance de la Cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas*, après le règne de Philippe II.

Et constatons enfin que si l'histoire manifeste aujourd'hui, au sein de l'Académie, une vitalité dont elle n'avait jamais encore donné autant de preuves, elle n'y

jouit plus de cette prédominance écrasante qui lui avait appartenu durant si longtemps. Peu à peu, grâce au progrès général des connaissances, des disciplines nouvelles se sont fait jour à côté d'elle. La domination qu'elle ne devait qu'à l'atonie des autres sciences morales a cessé. Elle est devenue plus robuste dans le même temps où elle s'est mise à partager fraternellement avec ses sœurs une place qu'elle n'avait occupée seule qu'en attendant qu'elles pussent s'y installer à côté d'elle.

Règles d'utilisation des copies numériques d'œuvres littéraires, réalisées par les bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques réalisées par les Bibliothèques de l'ULB, d'œuvres littéraires qu'elles détiennent, ci-après dénommées « documents numérisés », implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées dans le présent texte. Celui-ci est accessible sur le site web des bibliothèques et reproduit sur la dernière page de chaque document numérisé ; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque document numérisé indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire. Les œuvres littéraires numérisées par les Bibliothèques de l'ULB appartiennent majoritairement au domaine public.

Pour les œuvres soumises aux droits d'auteur, les Bibliothèques auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre leurs numérisation et mise à disposition. Les conditions particulières d'utilisation, de reproduction et de communication de la copie numérique sont précisées sur la dernière page du document protégé.

Dans tous les cas, la reproduction de documents frappés d'interdiction par la législation est exclue.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des documents numérisés, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des documents numérisés. De plus, les bibliothèques de l'ULB ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des documents numérisés ; et la dénomination 'bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des documents numérisés mis à disposition par elles.

3. Localisation

Chaque document numérisé dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à un document numérisé.

Utilisation

4. Gratuité

Les bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires appartenant au domaine public : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

Pour les œuvres protégées par le droit d'auteur, l'utilisateur se référera aux conditions particulières d'utilisation précisées sur la dernière page du document numérisé.

5. Buts poursuivis

Les documents numérisés peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les documents numérisés à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles - Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition, cote).

7. Exemplaire de publication

Par ailleurs, quiconque publie un travail – dans les limites des utilisations autorisées - basé sur une partie substantielle d'un ou plusieurs document(s) numérisé(s), s'engage à remettre ou à envoyer gratuitement aux bibliothèques de l'ULB un exemplaire (ou, à défaut, un extrait) justificatif de cette publication.

Exemplaire à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be

8. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à un document numérisé particulier, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

9. Sous format électronique

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte le téléchargement, la copie et le stockage des documents numérisés sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

10. Sur support papier

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

11. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux bibliothèques de l'ULB dans les documents numérisés est interdite.